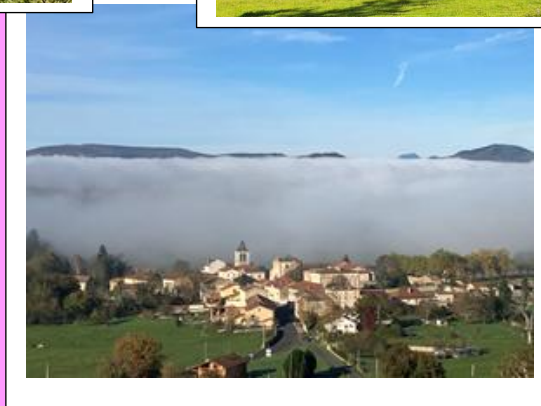
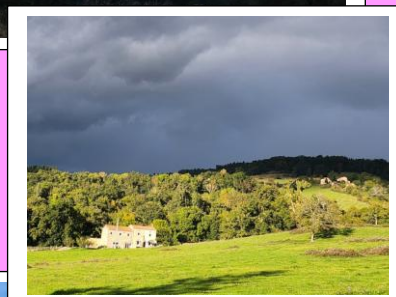
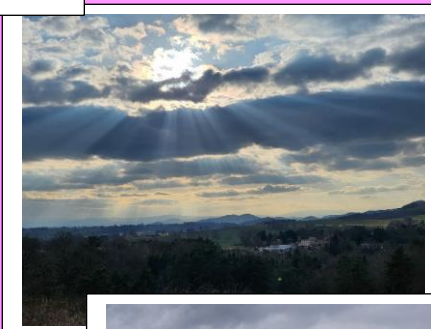
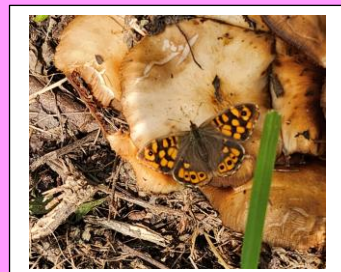
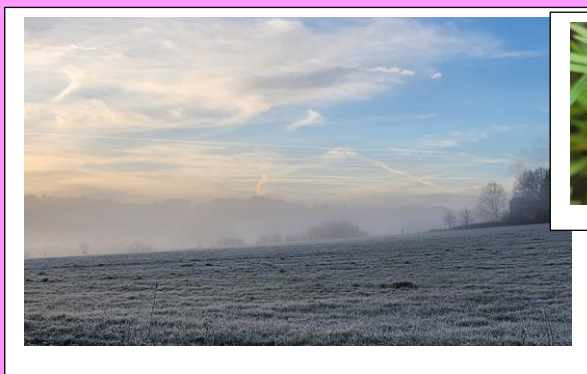


Bulletin municipal

www.sugeres.fr



Sugères

Juin 2025

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

C'est avec une grande joie que nous vous présentons le bulletin municipal de l'année 2025, compte rendu le plus fidèle possible d'une année de travail exemplaire des adjoints, des conseillers et de l'équipe municipale sans qui nous ne pourrions rien faire, et je tenais une nouvelle fois à leur exprimer ici tous mes remerciements et ma gratitude pour leur implication et leur excellent travail.

Le contexte économique de ces dernières années ne nous aura pas permis de faire tout ce que nous aurions voulu, mais nous avons fait tout notre possible, avec la plus grande rigueur financière, pour continuer de faire évoluer notre village, et nous allons continuer jusqu'au bout de notre mandat, qui se terminera en mars prochain, avec des élections qui se profilent. Attention aux nouvelles règles de scrutin pour les villes de moins de 1000 habitants, vous trouverez ci-dessous un résumé avec les principaux changements.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bon été et je vous donne rendez-vous lors de nos manifestations estivales.

Christophe GENEIX, maire

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

La proposition de loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales » a été adoptée par le Parlement. Les prochaines élections municipales, en 2026, devraient être organisées selon les nouvelles règles définies par ce texte.

Dans les communes comptant moins de 1000 habitants, donc notamment pour Sugères, les candidats et les électeurs devront s'habituer aux nouvelles règles qui vont régir le scrutin. Pour ces derniers en particulier, il faudra rompre avec une vieille habitude : celle d'avoir la possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote. La nouvelle loi met fin au panachage, ce qui veut dire qu'**un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul**.

L'article 1er de cette loi qui en comprend 7, est le plus déterminant : désormais les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants « *sont élus selon les modalités prévues aux articles L260 et L262* » du code électoral, c'est à dire « *au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et dans modification de l'ordre de présentation* ».

Ces listes doivent être composées de façon paritaire : « *la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe* ».

Pour rappel, le scrutin se déroule de la façon suivante : si une liste obtient 50% des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, à la proportionnelle. Si aucune liste n'a obtenu 50% ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que des listes ayant obtenus au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes à la proportionnelle.

Seule exception autorisée par la nouvelle loi dans les communes de moins de 1000 habitants : « *la liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif (prévu par la loi)* ». Par conséquent, en ce qui concerne notre commune de Sugères, l'effectif légal du conseil municipal est de 15 conseillers. Ce chiffre pourra être ramené à 13 conseillers, effectif toléré par la nouvelle loi.

MUNICIPALITE

* Secrétariat de mairie



OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi, Mercredi et Jeudi : 9h à 11h30

Permanences des élus

Mardi, mercredi et jeudi matin

04.73.70.91.01

mairie-sugeres@orange.fr

Secrétaire générale de mairie : Roselyne GRANET

Rédactrice : Angéline DENIS

Bienvenue à **Angéline DENIS**, qui depuis le 1^{er} septembre 2024, a étoffé le service administratif au sein de la mairie. Elle s'occupe principalement de l'urbanisme, vous pouvez la joindre directement les jeudis de 9h à 11h30 au 04.73.70.66.06.

* Agence postale communale

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au vendredi : 9h à 11h30
+ Mercredi : 13h30 à 16h

04.73.70.91.05

Responsable : Christine DEPERT

Heure de levée du courrier, chrono et colis :
du lundi au vendredi : 11h30

* Bibliothèque



La bibliothèque municipale est ouverte :

- Tous les mercredis de 16H à 18H
- 1 mercredi sur 2 de 10H à 11H30
- 1 samedi (ludothèque) par mois de 10H à 11H30

Les horaires sont affichés sur la porte de la bibliothèque et visibles sur le site de la commune.

La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez venir choisir gratuitement des livres ou DVD (possibilité de faire des réservations de document de votre choix).

Venez nombreux faire vivre ce lieu de détente et de culture.

bibliotheque-sugeres@orange.fr

Responsable : Christine DEPERT et les bénévoles

Nous remercions tous les bénévoles pour leur dévouement, leur gentillesse et leur présence.

MUNICIPALITE

* Finances

Le budget primitif 2025 de la commune peut se résumer ainsi :

1) Fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Exercice 2025	558 336,82	494 870,00
Report n-1		63 466,82
Total	558 336,82	558 336,82

2) Investissement :

	Dépenses	Recettes
Exercice 2025	414 821,54	288 286,00
Reste à réaliser	-	-
Solde d'exécution		126 535,54
Total	414 821,54	414 821,54
TOTAL DU BUDGET :	973 158,36	973 158,36

Dans les projets votés, et à venir :

- Le changement de la passerelle d'accès au clocher
- La réfection des murs de la place St-Roch

Les autres projets en cours de réalisation sont mentionnés dans des articles ci-dessous.

Le budget primitif de la commune est consultable en mairie.

* Stérilisation des chats – appel aux bénévoles



Les élus lancent un appel aux bénévoles sensibilisés au bien-être animal. Pour 2025, nous pouvons faire stériliser 15 chats libres.

La contrainte est de les trapper, de les amener chez le véto et d'aller les rechercher. Les trappes sont disponibles en mairie. Nous avons conscience de l'investissement demandé. Nous vous remercions de votre sensibilisation.

* Solidarité



La commune de SUGERES s'est engagée à participer à la collecte des stylos hors d'usage organisée par le collège de St Dier d'Auvergne. Aujourd'hui, elle participe également à la collecte des bouchons d'amour.

Les deux collecteurs se trouvent dans la salle d'attente du secrétariat.

* Brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons que brûler des déchets verts ou tout autre objet ou matériaux est strictement interdit par les particuliers.

Vous encourez une amende de 750 €.

Loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage et à l'article L.541-21-1 du code de l'environnement



MUNICIPALITE



FiligraneFacile

BÉTA

 Vous constituez un dossier de location ? Essayez DossierFacile

Ajoutez un filigrane à n'importe quel document

L'ajout d'un filigrane sur vos documents est une bonne pratique mais certains organismes peuvent avoir besoin d'un document vierge (banques, services publics, etc.)



Le fichier filigrané sera au format PDF.

Les fichiers originaux seront effacés de nos serveurs après la génération du fichier filigrané.

Le fichier filigrané sera effacé de nos serveurs après le premier téléchargement (ou au bout d'un jour s'il n'y a pas eu de téléchargement).

Sélectionner des fichiers :

Formats supportés : jpg, png, pdf.

Sélect. fichiers

Aucun fichier choisi

Indiquez le filigrane à insérer :

Ex : Document exclusivement destiné à la location immobilière

Ajouter le filigrane

VISITE INATTENDUE ?

L'habit ne fait pas le moine

Faux policiers, faux plombiers... #ContreLesVols, protégez-vous, protégez vos biens !



Un faux policier ou plombier se présente à la porte.



Demander une carte professionnelle.



Téléphonez à l'urgence (numéro 112) si vous avez une intervention chez vous.

* Communication communale



Sugères dispose dorénavant de plusieurs moyens de communications :

- Le site internet www.sugeres.fr
- Une page Facebook (Sugères Actu)
- Panneau Pocket
- Système d'Alerte Communal



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

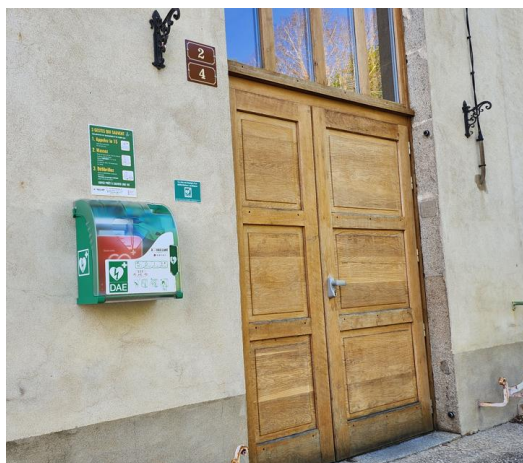
BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".

© PanneauPocket

* Pose d'un deuxième défibrillateur



Afin d'assurer une couverture optimale du territoire communal, un deuxième défibrillateur a été installé sur le bâtiment de l'école, sur la façade donnant sur la RD 996.

Pour rappel, le 1^{er} défibrillateur a été posé en 2020 et se trouve sous l'auvent de la salle polyvalente.

L'application « Staying Alive » répertorie les défibrillateurs du monde entier avec près de 290 000 appareils enregistrés.

MUNICIPALITE

* Vœux à la population



Les vœux ont été présentés à la population le 11 janvier 2025, en présence de Mme la Députée, Delphine LINGEMANN.

* Dénomination de la salle du conseil « Noël ACHARD »



Noël Achard a marqué Sugères d'une empreinte indélébile. Instituteur, secrétaire de mairie, conseiller municipal, adjoint, animateur associatif, créateur de randonnées... un métier, des fonctions toujours en lien avec la commune de Sugères, commune si chère à son cœur.

Le vendredi 31 octobre 2024, à 18h30, la commune rendait un hommage justifié à ce « haut personnage » de la vie communale. En effet, les élus avaient décidé, en Conseil, de nommer la salle du Conseil Municipal, lieu on ne peut plus adéquat : salle du conseil « Noël Achard ».

Les élus présents entouraient Mme Annie Achard, Frédérique, sa fille, et ses neveux et nièces pour dévoiler la plaque officielle. Après un mot d'accueil de Christophe Geneix, maire puis de Roselyne Granet, secrétaire de mairie qui lui doit beaucoup, ce fut au tour de Gérard Cheynoux, ancien maire, de prendre la parole. Son discours retraçait de façon sommaire mais très réaliste la « carrière municipale » de Noël en insistant tout particulièrement sur son engagement, son dévouement, sa disponibilité et son indéfectible sens du devoir.

Un pot de l'amitié clôturait chaleureusement cette manifestation haute en émotion.

* Dénomination des salles « Annick PIALAT » et « Paul BERTIN » - maison des associations



Bernadette BERTIN dévoile la plaque au nom de Paul

Par délibération du Conseil, l'équipe municipale avait décidé d'honorer l'engagement de deux anciens élus de la commune en attribuant leurs noms à deux salles de la maison des associations :

La salle de la poterie porte désormais le nom de Paul Bertin, ancien adjoint au maire qui fut aussi un membre actif de l'association Rencontre, culture et loisirs.

La salle de réunion porte le nom d'Annick Pialat, ancienne conseillère municipale engagée de nombreuses années pour la commune.

MUNICIPALITE

Les deux plaques ont été inaugurées lors d'une petite cérémonie le 14 décembre 2024 en présence des élus et des membres des familles, honorées de ce geste de reconnaissance.



Christian PIALAT, papa d'Annick et Marie THOMAS sa fille

* Hommage à Jean-Marc LECOCQ

Une personnalité de Sugères nous a quittés le 1^{er} septembre 2024. En effet, Jean Marc LECOCQ est décédé à l'âge de 80 ans. Né dans le Pas-de-Calais, il avait rejoint le Puy-de-Dôme pour s'y installer et ouvrir son cabinet médical. En marge de son activité de médecin, il avait très vite rejoint l'équipe municipale de l'époque d'abord en tant qu'adjoint puis en tant que maire de 1989 à 2014. Voici un extrait de l'intervention de Denis LANSARD, 2^{ème} adjoint, représentant la municipalité de Sugères lors de ses obsèques célébrées le 6 septembre 2024 en l'église de la commune : « On ne donne pas 30 ans de sa vie à une commune, plus d'1/3 de sa vie pour Jean Marc LECOCQ sans laisser de traces, traces visibles ou invisibles, sans laisser une empreinte, une signature, un style. Jean Marc LECOCQ avait le sien propre et tous ceux qui ont servi la commune à ses côtés, ceux qui l'ont côtoyé, ceux qui l'ont affronté, ceux qui l'ont croisé s'en souviennent très bien et ne l'oublieront pas. Jean Marc LECOCQ était de ceux qui ne laissent pas indifférents...

Le nom, le souvenir de Jean Marc LECOCQ est à jamais inscrit dans le livre d'histoire de la commune de Sugères ».

* Hommage à Hubert CHANIMBAUD

Et quelques mois plus tard, Bubu, à son tour, nous quittait le 3 janvier 2025. Hubert a été maire de Sugères de 1977 à 1983. Selon ses propos, « **Je me suis retrouvé parachuté maire de Sugères sans rien connaître à la politique. Ce fût un vrai changement de vie** ». Bubu a toujours su rester fidèle à sa commune en s'investissant pleinement dans son rôle, étant tout à tour chauffeur de bus scolaire, peintre bénévole (volets école, stade de foot...) et actif dans le monde associatif. Clin d'œil à ces personnalités qui savaient passer au-delà des divergences et des idées politiques... surtout autour d'un bon café.



Hubert CHANIMBAUD
Maire de 1977 à 1983

Marcel BESSE
Maire de 1983 à 1989

Jean-Marc LECOCQ
Maire de 1989 à 2014

MUNICIPALITE

* Mme Edith FAURE : une centenaire bien fêtée



C'est entourée de son époux, d'une partie de sa famille, de ses amis dont certains venus de Suisse et de Haute-Savoie, de ses voisins, de la municipalité de Sugères représentée par Mr Geneix, maire, ses adjoints, quelques conseillers municipaux, de M Olivier Robert, directeur de l'Ehpad Charles Andraud, de M Michel Espeil, président de l'Eveil, que Mme Edith Faure a fêté ses 100 ans.



C'est, en effet, le 28 février 1925 qu'Edith est née à Condat les Montboissier. C'est au Vernet la Varenne qu'elle rencontra Paul qui deviendra son époux en juillet 1964. Ayant travaillé dans la confection à St Germain l'Herm puis à Clermont-Ferrand, elle poursuivit l'essentiel de sa carrière comme lingère à l'Institut du Bon Pasteur. Avec Paul, son époux, ils habitèrent quelques années rue du Port à Clermont-Fd puis s'installèrent, en 1969, à Sugères. Un siècle traversé par cette petite dame souriante et sympathique, un siècle avec ses plaisirs et ses souffrances, un siècle d'existence fêté dignement ce vendredi 28 février 2025, jour même de son anniversaire.

Christophe Geneix, maire de Sugères, prit le premier la parole, suivi de M Olivier Robert, directeur de l'EHPAD Charles Andraud et ce fut son époux, Paul qui clôtura cette série d'hommages par un petit mot plein d'humour, de gentillesse et de délicatesse.

Edith, quant à elle, confortablement installée dans son fauteuil écouta attentivement et ne manqua pas de réagir à l'occasion suscitant les rires des invités. Après la remise des fleurs et gourmandises et après avoir poussé la chansonnette, Edith et l'assemblée purent déguster les excellents gâteaux préparés par le cuisinier de l'EHPAD et trinquer à la santé de cette alerte centenaire. Un beau moment d'amitié et de convivialité autour d'une belle personne.

* La toutounette

Afin de développer nos actions de propreté et de civisme, une seconde toutounette a été posée sur le vestiaire du stade de football.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens, qu'il leur incombe de ramasser les crottes de leurs chers amis à quatre pattes pour le bien vivre ensemble.



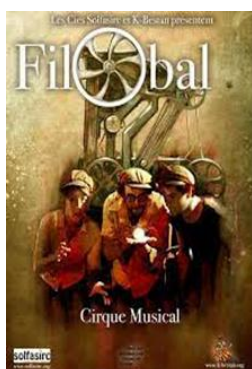
MUNICIPALITE

* Ecole primaire

Cette année encore, les élèves de l'école ont pu se rendre à l'école du petit bois les lundis pour les petits et les vendredis pour les grands. Nous avons fait la connaissance de Guillaume, animateur nature du Parc du Livradois, qui a accompagné plusieurs de nos sorties et qui va nous faire grimper à un arbre lors de notre sortie de fin d'année dans le bois de la Comté.



Toute l'école a encore pu visiter les jardins de Guillaume, le maraîcher de Sugères. Il a été possible de participer avec lui au ramassage des légumes pour le marché du vendredi, et même de faire quelques plantations, trier des légumes peu connus...



Les deux classes de Sugères ont également pu participer au spectacle « Filobal » proposé sous chapiteau à Montmorin par la compagnie K-Bestan au mois de septembre, et se rendre au festival du TRAC à Sauxillanges voir le spectacle « l'évadée ».

Elles ont profité d'une animation de polydrons géants, et ont assisté au spectacle « Onira » de la Compagnie du Mat avec tout le RPI à la salle de Saint Jean des Ollières.



Les élèves ont aussi pu prendre des cours de musique toute l'année avec Laurent de l'API, apprendre à nager à la piscine de Billom et développer une culture cinématographique grâce à « école et cinéma ».



Nous remercions l'APE de Brousse Saint Jean Sugères qui rend nos sorties possibles, ainsi que la commune et la famille Loubaresse pour leurs contributions.



* Transport scolaire

Pour l'année 2025-2026, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé la gratuité des transports scolaires pour les maternelles et les primaires, et 167 € par an pour les collégiens et les lycéens.

MUNICIPALITE



Pour les jeunes de SUGERES
de 11 à 20 ans

LA FREE-PASS,

- est **totale**ment gratuite,
- donne droit à des **réductions** et à de nombreux avantages chez certains commerçants d'Issoire et des alentours ainsi que dans divers services municipaux et intercommunaux,
- est accompagnée de **trois chèques cadeaux** de l'Office de Commerce d'Issoire (deux de 10 € et un de 15 €) pour un montant total de 35 €,
- est distribuée du **4 septembre 2024 au 30 juin 2025** (selon le stock disponible).

La FREE-PASS est à retirer à la Maison des associations d'Issoire (20, rue du Palais) :

- Mercredi de 14h à 20h
- Samedi de 9h à 12h

PIÈCES À FOURNIR :

- **1 photo d'identité,**
- **1 pièce d'identité ou livret de famille,**
- **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture de téléphone fixe/Internet, facture d'eau, de gaz ou d'électricité).

* France services Sauxillanges

C'est un espace où vous pouvez avec ou sans RDV :

- faire votre **pré-demande de carte d'identité**
- trouver une aide pour établir votre carte grise
- trouver une aide pour remplir votre déclaration d'impôt
- demander en ligne des actes de naissances
- faire votre déclaration CAF
- refaire votre carte vitale ...

Pour les associations :

1 000 copies gratuites par an. Il faut juste fournir le papier.
Format A4, A3, noir et blanc ou couleur.

Contact

Maison France Service Sauxillanges

1 place de Verdun
63490 SAUXILLANGES

04 73 96 37 62

mds.sauxillanges@capissoire.fr

Lundi : 8h15 - 12h45
Mardi : 8h15 - 12h45 / 13h30 - 17h
Mercredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 17h
Vendredi : 8h15 - 12h45

* bacs à fleurs

La commune a commandé au lycée Ste Claire Deville, 4 jardinières personnalisées pour un montant de 3 569,50 €. Elles ont été installées sur la place St Roch et à proximité de l'école.



* Borne incendie

Après avoir été violemment percutée par un véhicule, la borne incendie au carrefour de l'école, innocente victime, fut complètement détruite et rendue totalement inopérante.

Mais grâce à la magie du syndicat de l'eau, la voilà toute pimpante et prête à servir en cas de besoin.

Toutes les bornes incendie de la commune ont été contrôlées par le syndicat de l'eau le 31 mars et 1er avril 2025.



MUNICIPALITE

* Cimetière



Courant octobre 2024 : l'entreprise Ledourner d'Isserteaux a installé 3 cavurnes et le jardin du souvenir.



Attention, frelons asiatiques même au cimetière.

Procédure de reprise des concessions présentant un état d'abandon

La 2^{ème} phase de la procédure a été engagée. Le 17 octobre 2024, la commission cimetière s'est rendue sur site pour établir la liste définitive des concessions présentant un état manifeste d'abandon.

Le 18 octobre 2024 : affichage de l'extrait collectif des PV individuels pendant un mois.

Le 13 décembre 2024 : délibération n°2024-044 du conseil municipal autorisant M le Maire à terminer la procédure et création d'un ossuaire.



Plantation d'un saule pleureur et pose d'un banc devant les cimetières

Le dernier affichage légal a été fait aux portes de la mairie et sur le panneau d'affichage du cimetière du 17 février 2025 au 18 avril 2025.

La procédure est donc terminée, vous pouvez vous porter acquéreur d'une de ces concessions. La grille tarifaire est disponible en mairie.

Les employés communaux procéderont à la mise en sécurité et à l'entretien de ces tombes.

MUNICIPALITE

*** passage de l'épareuse : 2 fois par an (juin et à partir du 20 septembre)**



17 octobre 2024, dernier jour de l'épareuse pour la campagne 2024, l'intervention en automne permet de faciliter le passage du chasse neige en hiver.



Un arbre malade et dangereux a été abattu au Vermilier le 5 septembre 2024 par un professionnel. Les employés communaux sont chargés de le débiter.

**Un tour de déneigement incluant Sugères et Egliseneuve des Liards
c'est 100 km, à une vitesse moyenne de 8 km/h.**



*Achat d'un nouveau tracteur tondeuse ISEKI avec
reprise de l'ancien KUBOTA*



*Ré-engazonnement de la Seillère vers le
vestiaire du foot*

*** Changement des panneaux de signalisation**



*Les 13 et 14 juin 2024, changement des
panneaux par le Conseil Départemental afin
qu'ils soient aux normes.*

**Mise en sécurité des intersections routes
communales et routes départementales :**

La commune a investi dans l'achat de plusieurs panneaux « cédez le passage » afin de sécuriser ce type d'intersections.

Et également de panneaux « voie sans issue » afin de limiter le passage acrobatique des véhicules guidés par des GPS inconscients !!

La pose devrait se faire courant juin 2025.

MUNICIPALITE

* Entretien du domaine public hors voirie

Ce que l'on appelle communément « les communaux » des villages ne peuvent pas être entretenus par les employés vu les superficies concernées et les contraintes liées au stationnement des véhicules. Cependant, la municipalité reste ouverte à toutes réclamations en cas de danger immédiat et/ou de dégâts.

* Programme de voirie 2025

La visite de pré-chantier a eu lieu le vendredi 16 mai 2025, les travaux de voirie réalisés par l'entreprise EUROVIA ont débuté le 21 mai 2025. Ils concernent les routes communales de Limberdis et de Voron.

travaux : 109 850,00 € HT soit 131 820,00 € TTC

*honoraires du maître d'œuvre ADIT : 4 780,00 € HT
soit 5 736,00 € TTC (délib n°2024-039)*

total : 114 630,00 € HT soit 137 556,00 € TTC

subvention FIC escomptée : 45 852,00 € (40%)

fonds de concours API : 34 389,00 € (30%)

fonds propres : 57 315,00 €



* Salle polyvalente



Mi-mars 2025, Stéphane, employé communal abat les douglas secs situés au fond du parking de la salle polyvalente. Les petites branches sont broyées, la zone est dessouchée et les troncs évacués. La zone a été engazonnée.

Le broyat est disponible pour tout administré.

* Création d'un terrain de pétanque



En octobre et novembre 2023, le terrain de pétanque est sorti de terre.

Des bancs ont été installés courant mai 2025.



**Le terrain de pétanque
est ouvert à tous.**

MUNICIPALITE

* Bâtiments communaux :

Les barrières situées devant l'extension de la salle polyvalente ont été refixées et repeintes par les employés communaux. Un composteur alimentaire a été installé à proximité de la salle pour une meilleure gestion des déchets.



La chaudière à gaz de la nouvelle Maison des Associations « José RUFFIER » a été changée. Les associations peuvent dorénavant se réunir dans de bonnes conditions.



* Règlementation des Boisements (RB)

Le Département du Puy-de-Dôme a engagé l'élaboration de la Règlementation des Boisements sur les communes de Bansat, Egliseneuve-Des-Liards, Lamontgie, Le Vernet-Chaméane, Saint-Etienne-Sur-Usson, Saint-Genès-La-Tourette, Saint-Jean-en-Val, Saint-Quentin-Sur-Sauxillanges, Saint-Rémy-De-Chagnat, Sauxillanges et Sugères.

Il a missionné le bureau d'études Réalités pour établir un diagnostic, animer les réunions et produire les documents nécessaires.

Les objectifs de la réglementation des boisements :

- Le maintien des terres pour l'agriculture ;
- La préservation des paysages ;
- La protection des milieux naturels ;
- La protection de la ressource en eau ;
- La prévention des risques naturels.

Qu'est-ce que la réglementation des boisements ?

Il s'agit de définir des règles de plantation, de replantation ou de semis d'essences forestières sur le territoire d'une commune ou d'un territoire intercommunal en dehors des parcelles bâties. Trois types de périmètres (et leurs sous-périmètres) de réglementation sont délimités : un périmètre à boisement interdit, un périmètre à boisement réglementé et un périmètre à boisement libre. Les cultures des sapins de Noël, les plantations d'arbres fruitiers ne sont pas concernées, de même les parcs et jardins attenants à une habitation échappent à cette réglementation.

Comment est établie la réglementation des boisements (ou sa révision) ?

La réglementation des boisements est mise en place par le Conseil Départemental sur proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) ; suite à l'organisation de réunions en groupes de travail dans les différentes communes, avec l'appui technique du bureau d'études Réalités et des services du Département.

Etat d'avancement de la procédure



La réunion de lancement s'est tenue le jeudi 28 novembre 2024 au Vernet-Chaméane.

Le bureau d'études Réalités, missionné par le Département, va débuter ses investigations de terrain, qui se poursuivront jusqu'au printemps 2025.

Les étapes de validation dureront ensuite 1 an et demi environ, comprenant une phase d'enquête publique, lors de laquelle vous serez invités à venir consulter les documents provisoires.

MUNICIPALITE

* Syndicat de l'eau :

Au 1^{er} Janvier 2025, il y a 496 compteurs d'eau sur notre commune.

Concernant le tarif de l'eau pour cette année, il y a la réforme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et la mise en place de nouvelles taxes.

Le prix de l'eau sera décomposé comme ceci :

- Tarif de vente aux abonnés en 2025, part collectivité : 1,4169 HT le m³
- Redevance sur la consommation d'eau potable, reversée à l'AELB (excepté pour les activités d'élevage) : 0,33 HT le m³
- Redevance prélèvement sur la ressource reversée à l'AELB : 0,0331 HT le m³
- Redevance performance des réseaux d'eau potable reversée à l'AELB : 0,02 HT le m³

TVA à 5,5% soit 1,80 HT le m³, ce qui fait **1,899 TTC le m³**

Abonnement principal annuel : 52 euros HT

Abonnement secondaire annuel : 26 euros HT

Pour un achat, une vente de terrain ou un bien immobilier alimenté en eau potable, merci de contacter le SIAEP au 04 73 72 20 72 ou par mail : syndicatbaslivradois@orange.fr

L'eau est un bien précieux, soyons responsables ...

* SICTOM - Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se modernise et se réorganise.

Sur la commune de SUGERES :

- 110 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 36 tonnes de déchets recyclables collectés
- 31 tonnes de verre collectées
- 21 tonnes de biodéchets évacués au travers du compostage
- 130 compteurs individuels distribués et compteurs collectifs installés

La modification des habitudes de consommation, le changement des habitudes de tri avec l'extension des consignes et la mise en place du compostage nous conduisent à optimiser nos circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Vos bacs sont trop petits ? La taille de votre famille évolue ? Besoin de bacs en cas d'une nouvelle activité ? Vous pouvez contacter les services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE afin d'adapter la taille de vos bacs en fonction de vos besoins.

Création d'une nouvelle déchetterie

Afin de compléter le maillage du parc de déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, une nouvelle déchetterie va prochainement ouvrir ses portes sur la commune de Paulhaguet. Les usagers du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ont accès aux 8 déchetteries du territoire : Ardes sur Couze, Brassac les Mines, Brioude, Issoire, Langeac, Paulhaguet, Sauzillanges et Vic Le Comte.

Contrôle d'accès dans les déchetteries

Un nouveau système d'accès en déchetterie par lecture de plaques d'immatriculation sera progressivement mis en place dans les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE. Le premier site qui sera équipé sera la nouvelle déchetterie de Paulhaguet. Ce système sera généralisé courant 2025 à l'ensemble des déchetteries. La plateforme d'inscription sera en ligne sur notre site internet dès le début d'année 2025. Les usagers qui souhaiteront utiliser les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE devront s'inscrire en amont et fournir un justificatif de domicile et des plaques d'immatriculation des véhicules concernés. À l'entrée des déchetteries, des caméras liront les plaques pour autoriser l'accès. Ce nouveau système permettra de répondre à la nouvelle réglementation concernant la traçabilité des déchets (nombre d'entrées, nature et volume des déchets déposés, producteurs...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Retrouvez-nous au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT - 43100 COHADE. Consultez également notre site internet : www.sictom-issaire-brioude.com et notre page Facebook !

MUNICIPALITE

* Transport CHERPA rural

Cherpa rural à la demande pour le secteur de Sauxillanges dont fait partie Sugères.

- Mardi matin à destination de Sauxillanges entre 9h30 et 13h : 2 points de dépose possibles : Centre (place du 8 mai vers le marché) ou Route d'Issoire (Carrefour contact)
- Mercredi après-midi à destination d'Issoire entre 13h30 et 17h30 : arrêts de dépose ci-dessous
- Samedi matin à destination d'Issoire entre 7h30 et 13h : arrêts de dépose ci-dessous

Réserver son Cherpa

Pour le Cherpa Rural à la demande, vous devez réserver vos déplacements en ligne ou par téléphone.

COMMENT ?

1. APPELEZ LE :

04 73 60 41 75

Du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés)
ou par internet depuis le site capissoire.fr (7j/7 et 24h/24)

2. RÉSERVEZ :

Indiquez la date, la destination et l'horaire envisagés de votre déplacement (aller, retour ou aller/retour).

La plage horaire de fonctionnement du service est indiquée au recto du document.

QUAND ?

Réreservation possible jusqu'à la veille du trajet à 12h

Arrêts de dépose sur Issoire pour les secteurs concernés



* Ciné Parc (séances à la salle polyvalente)



Les cinés Petits Loups et les Ciné-goûters sont proposés à toutes les petites vacances avec des ateliers ludiques pour les enfants et bien sûr avec le délicieux goûter à partager.

La séance du 19 juin 2025 à 20h30 :
« des Jours meilleurs »

Pour rappel, des séances toutes les 3 semaines, à la salle polyvalente.

Programme sur la page Facebook de cinéparc et sur www.cineparc.fr



VIE LOCALE

* Ecole de SUGERES - fête des écoles du 28.06.2024



Vendredi 28 juin 2024, en fin d'après-midi, la salle des fêtes de Sugères connaît une animation particulière et une affluence sans pareil. Les 3 écoles composant le RPI à savoir Brousse, Saint Jean des Ollières et Sugères sont réunies, avec le soutien de la dynamique association des parents d'élèves, pour faire la fête et surtout, en tout premier lieu pour présenter leur spectacle que les élèves ont préparé durant de longs mois avec sérieux et assiduité.

C'est devant une salle comble et des parents aussi fébriles que leurs enfants que ces artistes en herbe vont se produire sous la direction de leurs maîtresses respectives. Et le spectacle fut de qualité ! Des danses, des chants, du cirque, un clin d'oeil aux Jeux Olympiques à venir, de l'accroport, bref, un programme visuel et musical varié qui enchantait le public, conquis d'avance il est vrai, mais un public surpris par la grande concentration des jeunes, parfois très jeunes participants.

Une fois le spectacle terminé, les enfants soulagés mais ravis purent se détendre et les parents pouvaient continuer la soirée grâce, tout d'abord à une prestation du groupe de danses traditionnelles de Sugères suivie d'une animation musicale de haute tenue avec Claude au piano, Pascale, Eugénie, Gaëlle et Xavier aux chants.



Une scène ouverte permettait à chacun de s'exprimer en chansons et ce fut l'occasion de belles rencontres dont on reparlera certainement. Une soirée qui a demandé beaucoup de travail tant pour les artistes que pour les organisateurs mais une soirée qui fut couronnée de succès et qui s'est déroulée dans une ambiance des plus sympathiques.

* Marché de SUGERES : tous les vendredis de 16h à 18h

Vendredi 21 juin 2024, c'est jour de marché à Sugères. C'est également le jour de la fête de la musique ! Il n'en fallait pas plus pour que germe, dans la tête des exposants, l'idée de joindre l'utile à l'agréable et de « faire quelque chose » à cette occasion. Belle idée qui séduisant l'équipe municipale, prenait la forme d'un marché local musical. Et, « cerise sur le gâteau », les artistes ne sont ni plus, ni moins que des exposants du marché ! A l'accordéon, Jean-Marie, papa d'Aurélien (poulets fermiers Chez Coque), à la vielle, Guillaume (maraîcher à Sugères), au chant, Eugénie (chèvrerie du Vignal).



VIE LOCALE

Vous ajoutez Jordan aux percussions et Françoise au chant, spectateurs participants à cette scène ouverte, un zeste de convivialité au travers d'un pot de l'amitié offert par la municipalité et vous obtenez un cocktail « commerce musique » particulièrement savoureux.



Ce fut un beau moment qu'une averse orageuse, aussi courte qu'intense, n'a pas réussi à gâcher. Un de ces moments qui rassemble, réunit, qui permet de partager et d'échanger dans une ambiance sympathique et détendue, un de ces moments qu'il faut apprécier pleinement et qu'il faudra sans aucun doute renouveler, pourquoi pas dans l'été.

En tous cas, les participants, qu'ils soient commerçants ou clients, ont, semble-t-il, beaucoup aimé et sont prêts à recommencer. En 2025, le marché a repris du service depuis le 18 avril. De plus en plus de producteurs locaux sont présents pour le plus grand plaisir des acheteurs qui viennent de plus en plus nombreux. Le marché de Sugères a trouvé sa place et compte bien la conserver !



Le 20 juin 2025, marché musical à l'occasion de la fête de la musique avec animation danse trad'.

* Information à destination des séniors (ateliers gratuits)



ATELIER : LES GESTES QUI SAUVENT

Après un premier atelier de 8 séances sur la diététique et l'activité physique animé par une diététicienne et une enseignante en activité physique adaptée, un deuxième atelier « les gestes qui sauvent » a été mis en place à Sugères, le 23 octobre 2024 après-midi. Un atelier vivant et enrichissant animé par une médecin passionnée et passionnante qui a su transmettre l'essentiel en peu de temps.

Les participants ont beaucoup apprécié son enseignement et ont pu, pratique à l'appui, réviser ou découvrir les gestes de premier secours qui peuvent sauver une vie. Ces ateliers gratuits, sont mis en place grâce au CLIC Issoire Bassin Montagne, partenaire des communes.

La commune a mis à disposition une salle et Martine LANSARD, Ambassadrice de la forme, a recherché les personnes susceptibles d'être intéressées par cet atelier captivant. En 2025, différents ateliers verront le jour. Si toutefois certains habitants, n'ayant pu participer à cet atelier « les gestes qui sauvent » et souhaitent qu'il soit renouvelé l'an prochain, merci de le signaler à la mairie de Sugères.



VIE LOCALE

ATELIER : CONFERENCE SECURITE ROUTIERE ET GESTION DES EMOTIONS



En lien avec l'ARSEPT et le CLIC Issoire Bassin Montagne, la mairie de Sugères, par l'intermédiaire de Martine LANSARD, conseillère municipale et Ambassadrice de la forme, a contribué à la mise en œuvre d'une conférence sur la sécurité routière et la gestion des émotions, lundi 14 avril 2025 à la salle du Conseil.

24 personnes ont participé et ont bien apprécié la conférence animée par une enseignante en auto-école et sophrologue, conférence s'adressant aux automobilistes, cyclistes et piétons ayant comme centre d'intérêt commun le partage de la route. Un échange s'est instauré sur le vécu et le ressenti de la route afin que chacun puisse être plus sécurisé et plus serein. La séance s'est terminée sur la maîtrise des émotions et le comportement à adopter.

Il y aura une suite à cette conférence en automne sous forme de deux ateliers d'une demi-journée chacun. En plus d'une information collective, 30 minutes de conduite avec un enseignant en auto-école seront proposées.

* Colis et repas aux aînés



Le 17 novembre 2024, les aînés de Sugères et les élus se sont retrouvés autour d'un repas préparé par le traiteur Deneuville de Lezoux et animé par Claude au piano et aux manettes, Yves à la guitare, Pascale, Eugénie et Denis au chant.

Mme Pascale BRUN, conseillère départementale et vice-présidente d'API a partagé ce moment de convivialité en toute simplicité.

Nous nous retrouverons le dimanche 16 novembre 2025 pour renouveler ces retrouvailles annuelles.

* Cirque

Le 14 octobre 2024, un cirque s'est installé sur le parking de la salle polyvalente.

Pour la plus grande joie des petits et des grands, les artistes ont évolué, offrant aux spectateurs une représentation de qualité.



VIE LOCALE

* Don du sang - Association pour Don de Sang Bénévole Sauxillanges

Merci pour votre mobilisation !!

En 2024, 166 donneurs sont venus aux trois collectes proposées à Sugères et Sauxillanges. Cette année, la première organisée dans le village, le 11 mars 2025, à la salle polyvalente a réuni 58 donneurs dont 7 nouveaux donneurs : une belle réussite. Les deux autres collectes auront lieu les 8 août et 12 décembre à Sauxillanges. Venez nombreux, vous y serez reçus chaleureusement.

L'ADSB de Sauxillanges vous donne également rendez-vous pour son **loto le samedi 22 novembre à la salle des fêtes de Sugères.**

Enfin, l'association sera l'hôte de l'Assemblée Générale Annuelle de l'Union Départementale 63 en 2026, année de ses 50 ans d'existence. La réunion, programmée le dimanche 1er mars, se tiendra à la salle des fêtes de Sauxillanges, suivie du repas entre bénévoles à la salle des fêtes de Sugères. Tous ceux désirant rejoindre la structure en qualité de bénévoles sont les bienvenus.



L'association faisant partie de celles de Sugères depuis peu, elle aimerait particulièrement que des habitants viennent participer à cette belle aventure. Vous y serez chaleureusement accueillis.



Bureau 2025 :

Président : Gérard Sauvadet - Vice-Présidente : Evelyne Faure - Secrétaire : Loïc Geronde - Secrétaire-Adjoint : Frédéric Léger - Trésorier : Philippe Faure - Trésorier-adjoint : Annie Montmory. Membres : Christian Ancelin, Jean-Philippe Alexis, Marie-Christine Alexis, Monique Vivier, Nathalie Léger, Virginie Crosnier, Damien Fraisse, Eric Ponce, Marine Soustelle, Benjamin Deust.



Suivez-nous ! toutes les actualités (dates des collectes, animations...) sur la page Facebook "Don du Sang Sauxillanges-Sugères"

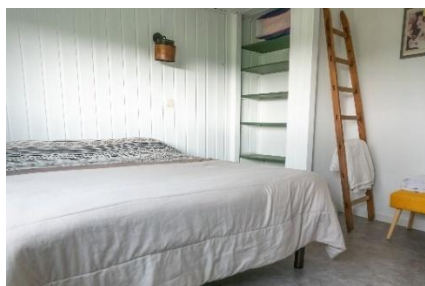
VIE LOCALE

* Les nouveautés :

Gîte Le jardin des Libellules à Chaumat



Logement cosy dans un lieu-dit calme et verdoyant proche de la forêt et des parcours de randonnée. Le logement dispose d'une chambre avec lit double, d'un petit salon avec canapé convertible en lit, d'une cuisine et d'une salle d'eau. Vous avez accès à une terrasse ombragée, avec vue sur un jardin fleuri. C'est la base idéale des voyageurs en quête de nature et de nuits paisibles. Parking, WIFI et borne de recharge pour véhicules électriques disponibles sur place. Capacité 2 adultes (lit parapluie disponible pour un bébé).



Page web <https://www.AirBNB.com/h/lejardindeslibellules>

Pour rappel, les gîtes sont à déclarer en mairie. Actuellement, la commune de Sugères en compte 6. Afin de mieux les localiser, le conseil municipal a validé le devis de panneaux indicateurs des gîtes établi par 3D Concept Auvergne : voici le visuel.



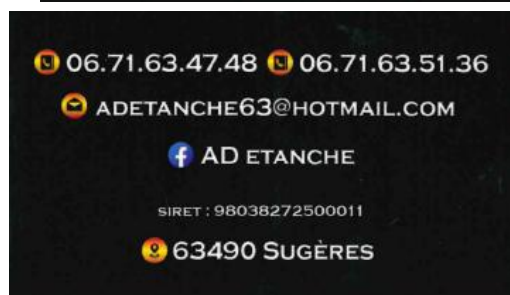
Nouveaux artisans et commerçants :



David CHABROL



Dylan DA CUNHA



VIE LOCALE



Jaison MAGRIN

MJ PROJECT

CONSTRUCTION ET RENOVATION
Maçonnerie générale intérieure/extérieure

63490 SUGERES

Maxime : 07.62.04.19.65

Jaison : 06.23.63.85.80

Mail : mjprojectconstruction@gmail.com

Guillaume
VAN DER SLEEN



Arrivée de notre coiffeuse itinérante,

Laura

le jeudi 27 février 2025.

Elle est présente sur Sugères, place St Roch,
tous les jeudis des semaines impaires.

06.28.51.32.98



*** Alambic, toujours aussi attendu ...**



On ne compte plus le nombre d'années où dès le mois de février Pascal GAGNAT et son aide (indispensable) Romain viennent à Sugères. L'arrivée de l'alambic marque toujours une période de partage et de convivialité.

VIE LOCALE

* Fête du 13 juillet 2024

Avant le tir du feu d'artifice, c'est toute une journée de préparation. Nous vous attendons tous le 13 juillet 2025 pour la retraite aux flambeaux et le bal gratuit animé par Trompette Mélodie.



* Fête Patronale : 16 au 18 août 2024 – photos souvenir



VIE LOCALE



* Enduro Kids

Le samedi 4 octobre 2025, aura lieu la finale du Championnat de France d'Enduro Kids 2025. Départ et arrivée à la salle polyvalente. Une spéciale se déroulera sur le site de Maisonneuve.



* Pompiers



Loïc PERRON, habitant de Sugères devient chef de centre de Sauxillanges, remplaçant de Yannick CERVELLI.



De nombreux Sugériens ont intégré la caserne de Sauxillanges

VIE LOCALE

* EVAN ASSO - 24.04.2025 - COURIR POUR GUERIR



Papa d'Evan et le responsable du laboratoire.

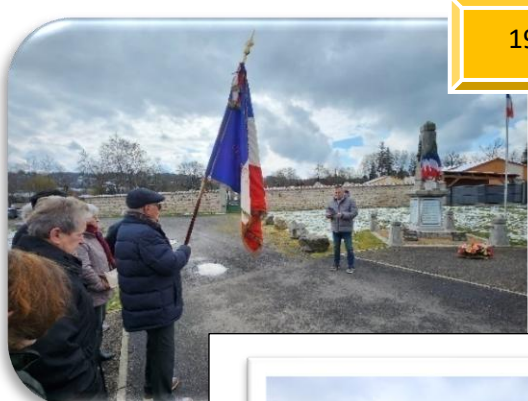
Le projet, parcourir 300 km entre Clermont-Ferrand, lieu d'implantation du labo Théa et Valence où habite le petit Evan, atteint de la maladie d'Usher. Le but : mobiliser des fonds pour la recherche contre cette maladie. Le 24 avril 2025, les coureurs sont passés par Sugères et ont été réconfortés par un apéro devant la mairie. Nos associations s'étaient également mobilisées pour faire passer la boîte à dons lors de leurs manifestations.

* Cérémonies

11.11.2024



19.03.2025



08.05.2025

VIE LOCALE

* Etat civil – population (645 hab)



Naissance

2025 :

- 25 janvier : **Désirée LARROUZE**, le Bourg
- 14 février : **Axel LEBLANC**, Chaumat

PACS

Fin 2024 :

- 7 juillet : **Coralie RODDE** et **Romain DEGIRONDE**, les Souches
- 12 septembre : **Fanny DESORMIERE** et **Nans VERNEDE**, rue du Pont

2025 :

- 28 février : **Elena THIVOLET** et **Jérèmy MASSACRIER**, les Fayes



Mariage

Néant

*TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS
ET AUX NON MOINS HEUREUX PACSÉS*

Décès

Fin 2024 :

- 27 juillet : **NEBOT Michel**, Le Verger
- 7 août : **SALMI Monique**, Voron
- 1^{er} septembre : **LECOCQ Jean-Marc**, maire honoraire, Brul-Cul
- 1^{er} décembre : **BLAUWART Karine**, route d'Issoire



2025 :

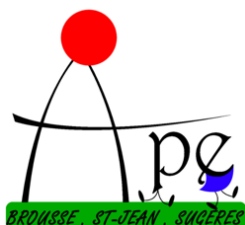
- 2 janvier : **LAVAL Jean-Pierre**, Petit-Gaillard
- 3 janvier : **CHANIMBAUD Hubert**, Petit-Gaillard
- 19 janvier : **DAVID Renée**, Malpic
- 17 février : **MOTTIN Marc**, Malpic
- 22 février : **VIALA Daniel**, Malpic
- 11 avril : **CHARRIER Ambre**, le Bourg
- 29 avril : **REZEL Denise**, Planissard
- 15 mai : **MAURY Maria**, Impasse des Vergnes

*Nous renouvelons toutes nos condoléances aux nombreuses familles touchées
par la perte d'un être cher ces deux dernières années.*

ASSOCIATIONS

Les associations n'ayant pas remis d'article,
ne figurent pas dans cette rubrique.

* Association des Parents d'Elèves du RPI – l'APE



L'association des Parents d'Elèves du RPI (le regroupement Pédagogique Intercommunal) des 3 villages Brousse, Sugères et Saint Jean des Ollières œuvre toute l'année pour soutenir les projets des enseignantes, organiser des événements festifs et renforcer les liens entre familles et écoles. Cette année encore l'APE a permis de réunir les habitants des 3 villages, les familles et les écoles à travers divers événements :

- le repas des tripes le 11 novembre avec plus de 200 repas vendus
- le loto le 22 février qui a réuni petits et grands le temps d'une après midi
- les commandes de Gâteaux Bijou au cours de l'année
- le marché de producteurs avec la vente de plants le 18 mai
- la fête des écoles qui aura lieu le 27 juin
- la participation à la fête de Brousse le 5 et 6 juillet

Ces événements permettent de financer les transports et les sorties scolaires, le spectacle de Noël (financement des bus, du spectacle et des livres offerts à chaque enfant) pour les 110 enfants du RPI.

Mais tout cela ne serait pas possible sans l'aide précieuse des bénévoles. Nous remercions chaque parent qui a donné de son temps pour que tout cela soit possible.

Nous tenons à remercier nos sponsors et les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies et qui mettent à disposition leurs salles des fêtes.



La particularité de notre association, c'est que les bénévoles partent à la fin de la scolarité de leur enfant dans le RPI.



Cette année avec la grande vague des 21 CM2 qui rentrent au collège nous avons une vague de bénévoles qui vont nous quitter. Aujourd'hui nous avons besoin d'une nouvelle dynamique de parents qui souhaitent continuer à faire vivre cette association !

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même ponctuelles.

Si vous souhaitez nous rejoindre, poser une question n'hésitez pas à nous contacter par mail aperpi63@gmail.com ou venir nous parler lors de nos événements.

Vous pouvez nous suivre sur notre page FACEBOOK : <https://www.facebook.com/aperpi63>



ASSOCIATIONS

* Bouge tes fesses ... toujours aussi dynamique



Groupe gym douce

L'association Bouge tes Fesses fête cette année ses 22 ans et regroupe plus de 54 adhérents !

Nous proposons 3 activités : la gym douce qui se déroule les mardis de 18h à 19h, le cardiofitness les mardis de 19h30 à 20h30 et enfin la gym le mercredi de 18h30 à 19h30.

Les cours de gym douce et de gym sont assurés par notre dynamique coach Sylviane et sont ouverts à tous.

Le cours de gym douce permet de travailler les muscles profonds, l'équilibre à travers différents exercices et étirements.

Le cours de gym concerne plus le renforcement musculaire (abdos, fessiers, cuisses...).

Enfin, le cardiofitness est toujours assuré par nos deux supers coachs Eugénie et Elena. Ce cours très dynamique alliant cardio et renforcement musculaire se décline en plusieurs activités : le step, le cardioboxing et des circuits training.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter :

Laetitia MALNUIT : 06 67 44 40 24

Elena MANGIN : 06 99 78 78 43

Eugénie SCHAFF : 06 33 25 37 43



Groupe de Cardiofitness



Groupe de Gym

* Société de chasse La Sugérienne des Liards

La relève est assurée !

L'association se retrouve régulièrement dans son local situé sur la commune d'Egliseneuve des Liards.

Pour toutes informations :

Stéphane POINTUD : pointuds@gmail.com



ASSOCIATIONS

* Pétanque Sugérienne



Jeu et convivialité, la Pétanque Sugérienne aura été fidèle à ses valeurs cette année encore. Cette saison, l'association compte une cinquantaine de licenciés et a des équipes engagées en championnat vétérans et en championnat des clubs (2 équipes). Coupe du Président et compétitions diverses ont également animé les premiers mois. Les événements emblématiques de l'association

sont les 12 h de Fernand Boudal (21 juin 2025) et les 12 h de Mémède (19 juillet 2025). Dès qu'il en aura l'occasion, le club proposera des animations à destination des habitants, comme le repas en début d'année. Cette année, cinquantième anniversaire de l'association, une animation est envisagée pour fêter l'évènement.



Concours championnat Vétéran à Sugères le 20.05.2025

* La Joie de Vivre

Le passage à la retraite marque une rupture dans la vie. Beaucoup de personnes âgées ou handicapées ou plus jeunes craignent l'isolement et souhaitent garder un réseau relationnel.



L'association « La Joie de Vivre de Sugères » propose de participer à différentes activités, en fonction de leur âge et propose :

Des activités culturelles : sorties découvertes

Des activités artistiques : peinture sur galet ou autres

Des activités manuelles : couture et bricolage

Des activités ludiques : jeux de cartes et de société

Des activités sociales, ateliers mémoire, anniversaires, tirage des rois, débats sur un sujet déterminé et repas et ceci dans une très bonne ambiance avec des rires partagés accompagnés d'une collation.

L'association propose de se retrouver un mercredi sur deux de 14h à 17h à la salle des fêtes de Sugères afin de permettre de maintenir le lien social. Contact : 06.98.48.52.46.

ASSOCIATIONS

* ASS Football



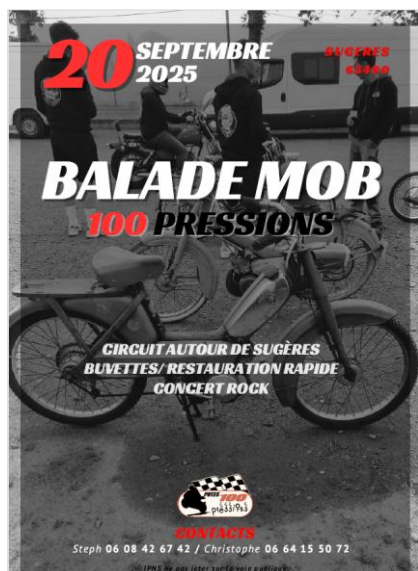
Une belle année sur les terrains. En championnat, l'équipe senior termine sur le podium de sa poule de D4. Une récompense pour le groupe qui poursuit sa progression.

L'équipe vétérans, qui rassemble tous ceux désirant jouer pour le plaisir, a continué à jouer plusieurs rencontres, pour sa deuxième année d'existence.

Les deux formations continuent d'accueillir tous ceux désirant rejoindre l'aventure. L'été sera propice aux animations, avec le jambon à la broche qui cette année permettra de saluer la **mémoire de Bubu**. Tous les licenciés ou membres de l'ASS sont heureux d'avoir partagé avec Bubu des moments uniques, lui qui avait l'art de cultiver l'amitié et la bonne humeur. Nous avons tous une pensée pour Marie-Hélène, son épouse et sa famille.



* Les potes 100 pressions



Malgré le temps maussade, notre 3ème édition de la BROC EXPO a connu une belle réussite avec la présence d'exposants, de motos d'exception, un public amateur venu nombreux assister au show trial de Benoît DUCHESNE et écouter la Banda de Romagnat sans oublier les différents groupes de rock qui ont animé la soirée.

Les membres de l'Association se sont rendus sur des circuits pour assister à des courses de motos du Championnat du Monde et ont également participé à quelques hivernales bravant le froid et même la neige.

L'année s'est clôturée autour d'une dégustation d'huitres à l'auberge de l'Ailloux "chez Nat".

Vu l'engouement de la 1ère balade mob qui a connu un réel succès, les Potes **100 Pressions** vous donnent RDV le **20 septembre 2025** avec votre mobylette pour sillonner les routes aux alentours de Sugères suivi d'une soirée animée.

ASSOCIATIONS

* Rencontre, Culture et Loisirs



RCL (25 ans) : 2000 – 2025...

Le Dimanche 26 Janvier, l'association a fêté ses 25 années d'existence en présence de 90 membres et anciens membres, élus et anciens élus.

Lors de ce moment convivial, nous avons pu retracer l'historique de notre association, en rappelant la création des différents ateliers et de toutes les manifestations réalisées (Expo, Voyage, Repas, Randonnées...) par un visionnage de photos de 2000 à 2025. Nous avons conclu cet après-midi autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.



Les 24 et 25 Novembre 2024, les ateliers créatifs (Patch, Vitrail, Peinture, Poterie), la généalogie et la randonnée ont exposé avec franc succès leur savoir-faire et création devant 200 visiteurs à la salle polyvalente.



Au mois d'avril, l'atelier Vitrail et Peinture ont ouvert la saison culturelle au bureau d'accueil touristique d'USSON par une exposition « Vive le Printemps », belle exposition lumineuse.



Le samedi 17 Mai, départ à 4H00 du matin en direction du Château de GUEDELON (Yonne) pour comprendre et appréhender ce chantier monumental.

Début Juin, une trentaine de randonneurs partiront une semaine découvrir les chemins du Gard (Méjanès le Clap). Lors du Marché local de Sugères (Place St Roch) le vendredi 20 juin 2025, vous pourrez vous initier à quelques pas avec le groupe de Danses traditionnelles.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, vous pouvez vous rendre dans nos différents ateliers (voir le planning) ou nous contacter par téléphone 06.70.52.17.34 ou rclsugeres@gmail.com



ASSOCIATIONS

PROGRAMME DES ATELIERS DE RCL RENCONTRE CULTURE LOISIRS Les ateliers ont lieu dans les salles Municipales			
LUNDI	VITRAIL 14H00 – 17H00 Responsable : B. POUYET	POTERIE 14H00 – 17H00 Responsable : N. GORCE	
MARDI	PATCHWORCH 13H30 -17H00 Responsable : Sylviane BONNAMY		
MERCREDI	TAROT 14H00 – 17H00 Responsable : JM POUYET		DANSES (1 fois par mois voir calendrier) Responsable : Sylvie CHEYNOUX Jade CHANIMBAUD
JEUDI	VITRAIL 14H00 – 17H00 Responsable : B. POUYET	DESSIN / PEINTURE (Ts les 15 jours) 14H00 – 17H00 Responsable : Sylvie BAUCHENE	GENEALOGIE (VOIR CALENDRIER) Responsable : Annie GEOFFROY
VENDREDI	RANDONNEE A partir de 13h30 Responsable : Martine BORY		
SAMEDI	GENEALOGIE 10H00 – 12H00 Responsable : Annie GEOFFROY		

Points photo voyage au château de GUEDELON :



* Les Gueules de Ré, gueules d'ailleurs



Venez partager un moment de chant, de convivialité et d'amitié.

RDV tous les lundis à la salle des associations de 18h à 20h.



ASSOCIATIONS

* Comité des Jeunes



Le Samedi 19 avril, le comité des jeunes a organisé sa traditionnelle tripe comptant pas moins de 115 repas.

Dans la foulée, la soirée s'est poursuivie avec le bal avec plus de 700 entrées !

Le comité ne s'arrête pas là, et attend avec impatience les aubades qui se dérouleront **les 15-16 et 17 août**, avec comme chaque année, le samedi : la pétanque l'après-midi suivie du bal le dimanche : la brocante, le repas et l'inter village.

Et pour finir l'année en beauté, le comité organisera son dernier bal de l'année le **11 octobre**. Grace à tous ces événements et surtout grâce à vous, le comité s'envolera pour l'Albanie en fin d'année !



REPertoire DES ASSOCIATIONS

- **Amicale Sportive Sugérienne Football :**

François CHANIMBAUD 12 Jalènes 63490 SUGERES – 06.89.53.75.24
fr.chanimbaud@icloud.com

- **Association de gym « Bouge tes Fesses » :**

Laetitia MALNUIT 40 route des Tilleuls 63490 SUGERES – 06.67.44.40.24
thetitia63@hotmail.fr

- **Association des Parents d'Elèves du RPI (Brousse/St Jean des Ollières et Sugères)**

Marion Bosquet (boite aux lettres de l'APE devant l'école de Sugères) - aperpi63@gmail.com

- **Comité des Jeunes :**

Jérémy MASSACRIER 5 les Fayes 63490 SUGERES – 06.67.82.23.81
jeremy.massacrier4@gmail.com

- **Compagnie des Champs : (troupe de théâtre)**

Pierre FERNANDES 11 rue de la Chassinière 63490 SUGERES – 06.65.02.03.98
compagniedeschamps@gmail.com

- **FNACA : (anciens combattants)**

Jean GIDON 14 rue des tilleuls 63490 SUGERES – 04.73.28.09.66

- **Les Gueules de Ré (chorale)**

Mathilde PERICARD 24 Malpic 63490 SUGERES – 04.73.70.65.68 - gueulesdere@gmail.com

- **Joie de Vivre (club des aînés)**

Juste BAUDUIN 14 route d'Ambert 63490 SUGERES – 09.55.85.79.83 - joelle.sol@orange.fr

- **Pétanqueurs Sugériens :**

petanqueurs.sugeriens@gmail.com

- **Potes 100 pressions :**

Stéphane BARDY 3 la Moulette-Haute 63490 SUGERES - tlls4663@gmail.com

- **Rencontre Culture Loisirs :**

Sylvie CHEYNOUX 20 route d'Ambert 63490 SUGERES – 06.70.52.17.34
rclsugeres@gmail.com

- **Société de chasse « La Sugérienne des Liards » :**

Gilles COURTINE 271 rue de Beauvat 63270 VIC LE COMTE. 06.76.70.42.41
Section de Sugères – responsable : Stéphane POINTUD : pointuds@gmail.com

- **4 pattes pour 1 cœur :**

Carole VARNIER-SEGARD 9 Malpic 63490 SUGERES- 06.49.32.93.15
carole.varniersegard@gmail.com

Réalisation du bulletin de juin 2025 :

Directeur de publication : Christophe GENEIX, maire

Ont participé à la réalisation : Sabine CHANIMBAUD, Loïc GERONDE, Roselyne GRANET, Denis LANSARD.

Crédits Photos : Cyril BORY, Sabine CHANIMBAUD, Loïc GERONDE, Roselyne GRANET, Martine LANSARD, Serge REZEL et les membres des associations.

Impression : L'Imprimeur - 63200 Mozac - 04 73 38 82 95 -  **IMPRIM'VERT®**

420 exemplaires sur papier 100 % recyclé

**Merci aux élus, employés communaux, présidents et membres des associations,
aux Sugériennes et aux Sugériens pour leurs contributions.**

AGENDA

10 juillet : 20h30 cinéma

13 juillet : fête nationale avec feu d'artifice et animation

19 juillet : concours de pétanque « 12 heures de Méméde »

26 juillet : concours de pétanque organisé par ASS Foot

31 juillet : 20h30 cinéma

3 août : jambon à la broche organisé par ASS Foot – stade de foot

15 au 17 août : fête patronale

11 septembre : 20h30 cinéma

20 septembre : virée en mob et concert organisés par les potes 100 pressions

27 septembre : 50 ans de l'association de pétanque (sous réserve)

2 octobre : 20h30 cinéma

4 octobre : Finale du Championnat de France – Enduro Kids 2025 – Issoire Moto Verte

11 octobre : bal des Jeunes

23 octobre : 20h30 cinéma

13 novembre : 20h30 cinéma

22 novembre : loto de l'association de don du sang

4 décembre : 20h30 cinéma

Toutes les informations de votre commune sur
<https://www.sugeres.fr> - la page Facebook – Panneau Pocket

